

Famille : FABACEAE (angiosperme)

Nom(s) scientifique(s) : Ormosia coccinea
Ormosia coutinhoi
Ormosia melanocarpa
Ormosia paraensis

Restrictions commerciales : pas de restriction commerciale

DESCRIPTION DU BOIS

Couleur référence : brun jaune

Aubier : bien distinct

Grain : grossier

Fil : contrefil

Contrefil : accusé mais peu fréquent

Notes : Bois brun jaune à brun rouge, avec de fines stries brun clair.

DESCRIPTION DE LA GRUME

Diamètre : de 40 à 70 cm

Épaisseur de l'aubier : de 3 à 15 cm

Flottabilité : non flottable

Conservation en forêt : aucune information disponible

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Les propriétés indiquées concernent les bois arrivés à maturité. Ces propriétés peuvent varier de façon notable selon la provenance et les conditions de croissance des bois.

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Densité* :	0,77	0,07
Dureté monnin* :	5,6	1,0
Coeff. de retrait volumique :	0,63 %	0,14 %
Retrait tangentiel total (RT) :	8,1 %	1,8 %
Retrait radial total (RR) :	4,4 %	0,9 %
Ratio RT/RR :	1,8	
Pt de saturation des fibres :	24 %	

Stabilité en service : moyennement stable à peu stable

Notes : La dureté varie de mi-dur à dur.

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES ET ACOUSTIQUES

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Contrainte de rupture en compression* :	64 MPa	9 MPa
Contrainte de rupture en flexion statique* :	125 MPa	18 MPa
Module d'élasticité longitudinal* :	18940 MPa	3706 MPa

(* : à 12% d'humidité, avec 1 MPa = 1 N/mm²)

Facteur de qualité musicale : 107,7 mesuré à 3109 Hz

DURABILITÉ NATURELLE ET IMPRÉGNABILITÉ DU BOIS

Les résistances aux champignons et aux termites mentionnées correspondent à des utilisations sous climat tempéré. Sauf mention particulière relative à l'aubier, les caractéristiques de durabilité concernent le duramen des bois arrivés à maturité ; l'aubier doit toujours être considéré comme non durable vis-à-vis des agents de dégradation biologique du bois.

Champignons : classe 3 - moyennement durable

Insectes de bois sec : durable - aubier distinct (risque limité à l'aubier)

Termites : classe M - moyennement durable

Imprégnabilité : classe 2 - moyennement imprégnable

Classe d'emploi : classe 2 - à l'intérieur ou sous abri (risque d'humidification)

Essence couvrant la classe 5 : Non

NÉCESSITÉ D'UN TRAITEMENT DE PRÉSERVATION

Contre les attaques d'insectes de bois sec : ce bois ne nécessite pas de traitement de préservation

En cas d'humidification temporaire : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification permanente : l'utilisation de ce bois n'est pas conseillée

SÉCHAGE

Vitesse de séchage : lente
Risque de déformation : peu élevé
Risque de cémentation : non
Risque de gerces : peu élevé
Risque de collapsé : non

Table de séchage suggérée : 6

Humidité bois (%)	Température (°C)		Humidité air (%)
	sèche	humide	
Vert	42	41	94
50	48	43	74
30	54	46	63
20	60	51	62
15	60	51	62

Table donnée à titre indicatif pour des épaisseurs inférieures ou égales à 38 mm.

Elle est à valider par une mise en application dans le respect des règles de l'art.

Pour des épaisseurs comprises entre 38 et 75 mm, l'humidité relative de l'air serait à augmenter de 5% à chaque étape.

Pour des épaisseurs supérieures à 75 mm, l'augmentation serait de 10%.

SCIAGE ET USINAGE

Effet désaffûtant : normal
Denture pour le sciage : acier ordinaire ou allié
Outils d'usinage : ordinaire
Aptitude au déroulage : bonne
Aptitude au tranchage : bonne

Notes : Parfois difficultés dues au contrefil accusé. Les surfaces sont légèrement pelucheuses et la finition demande du soin.

ASSEMBLAGE

Clouage vissage : bonne tenue
Collage : correct

CLASSEMENTS COMMERCIAUX

Classement d'aspect des produits sciés : Selon les règles de classement NHLA (Janvier 2007)

Classements possibles : FAS, Select, Common 1, Common 2, Common 3

RÉACTION AU FEU

Classement conventionnel français : Épaisseur > 14 mm : M.3 (moyennement inflammable)
Épaisseur < 14 mm : M.4 (facilement inflammable)

Classement selon euroclasses : D s2 d0

Ce classement par défaut concerne les bois massifs répondant aux exigences de la norme NF EN 14081-1 annexe C (mai 2006), utilisés en paroi verticale. A savoir bois de structure, classé, de densité moyenne minimale 0,35 et d'épaisseur minimale 22 mm.

UTILISATIONS

Meuble courant ou éléments
Parquet
Menuiserie intérieure
Articles tournés
Menuiserie extérieure

Charpente lourde
Escaliers (à l'intérieur)
Lambris
Placage tranché
Revêtement extérieur

Notes : Les espèces légères peuvent être utilisées en déroulage.

PRINCIPALES APPELLATIONS

<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>	<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>
Antilles	CACONNIER ROUGE	Brésil	BUIUCU
Brésil	TENTO	Colombie	CHOCHO
Colombie	CHOCO	Guyana	BARAKARO
Guyane française	AGUI	Guyane française	NEKO-OUDOU
Pérou	HUARYORO	Porto Rico	PALO DE MATOS
Suriname	KOKRIKI	Vénézuela	PEONIA

